

### ACTUALITES CSE 1/2

L'actualité de ce zest va pour l'essentiel se résumer au CSE du mois d'octobre qui a eu lieu le mardi 3 au siège social d'EQUANS – NE.ST à Paris.

Et oui, les élections professionnelles d'EBS étant en cours, aucune négociation n'a été programmée pendant cette période laissant du temps à chaque organisation syndicale pour faire sa campagne électorale. Le CSE du mois de novembre était programmé le jeudi 9 novembre mais, ce dernier ayant lieu pendant la période de vote électronique, la direction avec l'accord des membres du CSE a pris la décision de l'annuler. Selon les sujets, un CSE extraordinaire pourrait avoir lieu avant le 30/11, date de la fin de notre mandature.

A partir du 1<sup>er</sup> décembre, une nouvelle mandature démarrera et ce sont les membres nouvellement élus qui siègeront au CSE.

### Les comptes du CSE

Pour la petite anecdote, jusqu'à la dernière minute, un doute s'est installé quant à sa présentation au dernier CSE, l'expert-comptable a eu du retard et a mis du temps à se connecter. Mais ça y est, nous les avons. Merci à l'expert-comptable. 😊

La situation est globalement saine. En effet, nous avons sur les comptes du CSE à fin 2022 une disponibilité de trésorerie issue des années précédentes.

Cependant, il y a un petit bémol qu'il va falloir prendre malgré tout au sérieux dès la prochaine mandature. En effet, en matière d'ASC nous consommons plus que nous recevons de dotation par la direction. Sur 2022, nous avons consommé l'équivalent de 170.587 € d'ASC (Activités Sociales et Culturelles : subventions CSE, chèques-cadeaux, cultures, vacances ...) alors que nous avons reçu 128.154 € de dotations de la part de l'entreprise. Ce qui était à prévoir du fait de la scission avec GBS Solutions, les salaires parisiens gonflant la dotation.

Il est clair que nous ne pourrons pas tenir très longtemps à ce rythme, les nouveaux élus devront prendre leur responsabilité et analyser sérieusement ce sujet pour éviter des dérives ou tout simplement un déficit.

Le but de cette communication n'est pas de vous inquiéter mais d'être le plus transparent possible avec vous 😊. De petits ajustements pourraient vite régulariser la donne sans forcément amoindrir de manière conséquente vos futures subventions.



#### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : [cfdt-ebs@equans.com](mailto:cfdt-ebs@equans.com)

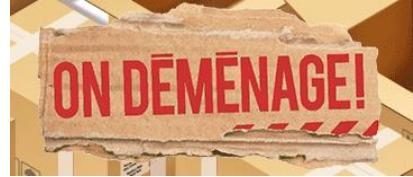
Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58

### ACTUALITES CSE 2/2

#### **Déménagement Toulousain**

Lors du dernier zest, le zest du mois de septembre, nous vous avions évoqué un projet de signature d'un nouveau bail qui nous avait été présenté pour les équipes toulousaines. Pour un petit débrief rapide, les équipes toulousaines vont déménager à horizon mi-2025 dans un bâtiment EQUANS qui regroupera des salariés des entités Axima, Ineo et EBS.



Vu qu'il s'agissait d'une information – consultation, nous avons rendu notre avis sur le CSE du mois d'octobre.

Les élus CFDT ont donné un avis favorable sur la signature de ce bail. Une prochaine information consultation aura lieu, en 2025, quand il y aura des avancées significatives sur le projet immobilier car, à aujourd'hui, seul le futur emplacement a été décidé et c'était l'objet de cette information consultation. Pourquoi avons-nous émis un avis favorable ? La vétusté du bâtiment de Basso Combo, les mauvaises relations avec le bailleur qui les a privés de chauffage et de climatisation pendant plusieurs mois (actuel bâtiment) ainsi que l'histoire de nos collègues toulousaines, nous permettent d'accueillir ce déménagement comme une bonne nouvelle.



Nous émettons malgré tout des réserves sur les futures places de parking disponibles pour les salariés d'EBS. Nous avons d'ores et déjà demandé qu'une étude de trajet soit réalisée sans attendre l'information-consultation de 2025 et que des élus soient associés à la construction de ce projet.

Vous pourrez lire notre déclaration CFDT en cliquant [ICI](#).

#### **Déménagement Dijonnais**

Après les déménagements récents (Lyon, Nantes, Paris) et le déménagement futur (Toulouse), vous pouvez vous apercevoir que seul le site de Dijon restait en place. Mais ça n'aura pas duré longtemps, car c'est lors du CSE du mois d'octobre que la direction nous a informés du futur déménagement dijonnais qui devrait avoir lieu lors du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.



Nous devons rendre notre avis lors du prochain CSE. Le CSE de novembre ayant été annulé, soit un CSE extraordinaire sera organisé sur ce sujet, soit c'est la nouvelle mandature qui sera consultée.

Nous vous donnerons de plus amples informations lors du prochain Zest quand nous aurons donné notre avis.



#### **COORDONNÉES SECTION / LIAISON**

Jérôme BILLAUD

Tel : 07.70.22.60.61

Mail : [cfdt-ebs@equans.com](mailto:cfdt-ebs@equans.com)

Fanny DENECE

Tél : 06.74.09.73.58

### RTT 2023

Nous sommes déjà au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 et il est donc l'heure de penser et d'anticiper sur votre solde de RTT 2023. Pour ceux ayant des RTT, votre solde est indiqué dans l'outil HOLIDAYS\_365 en effectuant une nouvelle demande et en cliquant sur le bouton « Infos et Rappels CP/RTT ». Pour votre solde de RTT, plusieurs options s'offrent à vous :

- La pose des RTT avant le 31/12, à anticiper auprès de vos managers car la clôture annuelle approche.
- Le placement de vos RTT sur le CET, à savoir que nous pouvons placer seulement 12 jours par an comprenant les RTT, la 5ème semaine de CP, les congés d'ancienneté et les congés de fractionnement. La direction devrait communiquer incessamment sous peu sur la date limite de placement.
- Le don de jour, mail à envoyer au service RH avec l'[annexe](#) complétée. Suite à [l'accord relatif à la mise en place d'un dispositif de dons de jours solidaires](#), nous avons la possibilité d'alimenter un compteur spécifique lorsqu'un salarié a besoin de jours pour accompagner son enfant ou son conjoint dans des situations particulières (une fois tous les autres congés épuisés).
- Depuis l'année dernière, un autre dispositif vient compléter les options pour solder vos RTT, le rachat des RTT. Ce dispositif ne s'applique cependant pas aux salariés en forfait jours. La direction devrait communiquer très prochainement sur ce sujet.

### HEURES SUPPLEMENTAIRES : RAPPEL

Selon les services et les besoins, nous le savons tous, des heures supplémentaires peuvent être nécessaires en période de clôture et encore plus en fin d'année.

La clôture de fin d'année approchante, nous souhaitons vous faire un rappel sur ce sujet. Il est important de déclarer toutes vos heures supplémentaires et bien entendu de les récupérer ou de se les faire payer.



Cependant, comme nous ne le répétons jamais assez à la **CFDT**, il ne faut pas confondre bénévolat avec professionnalisme. L'accord temps de travail permet, bien entendu, de se faire payer ou de récupérer les heures supplémentaires, c'est un choix qui revient aux salariés concernés. Point de vigilance, afin d'être au maximum dans les règles, une demande écrite auprès de son manager doit être faite avant de réaliser d'éventuelles heures supplémentaires, seule sa validation vous y autorisera.



#### Novembre 2023 :

- Jours Férié : 1<sup>er</sup> novembre
- Du 06/11 - 11h15 au 10/11 - 12h : période de vote pour les élections professionnelles d'EBS
- 10/11 : fin de demande de transfert du CET vers le PERCOL

**« L'adulte ne croit pas au Père Noël.  
Il vote. »**  
**Pierre Desproges.**



#### COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD  
Tel : 07.70.22.60.61  
Mail : [cfdt-ebs@equans.com](mailto:cfdt-ebs@equans.com)

Fanny DENECE  
Tél : 06.74.09.73.58